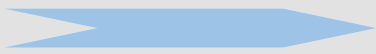




CATALOGUE DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ERFAN IDF

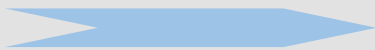
2021—2022

Actualisé au 28/09/2021



LES FORMATIONS FÉDÉRALES

- * *De l'Assistant Club au Brevet Fédéral
4ème degré*



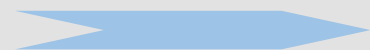
LES FORMATIONS D'ÉTAT

Titre à finalité professionnelle

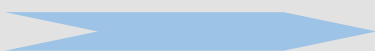
- * *Le Moniteur Sportif de Natation*

Jeunesse et sport

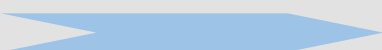
- * *L'UC4 du BPJEPS AAN*
- * *BPJEPS AAN complet*



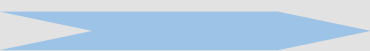
LES FORMATIONS CONTINUES



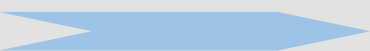
LES FORMATIONS DES DIRIGEANTS



LES FORMATIONS ENF *ENF1-ENF2-ENF3*



LA FORMATION DES OFFICIELS



LES FORMATIONS DE SECOURISME

BNSSA+PSE1 — PSC1+PSS1 — FC PSE1

erfan@lif-natation.fr

LES PARTENAIRES DE L'ERFAN ILE-DE-FRANCE



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'ERFAN ILE-DE-FRANCE



L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

Projet pédagogique de l'ERFAN Ile-de-France

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5781.pdf>

Organigramme de l'ERFAN Ile-de-France

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5787.pdf>

Assure les cursus des formations fédérales :

- ⇒ Les diplômes fédéraux par la formation initiale, BF1, BF2, BF4, éducateur Nagez Forme Santé
- ⇒ Les diplômes fédéraux par VAE BF1, BF2, BF3
- ⇒ Les diplômes fédéraux par équivalence BF1, BF2, BF3
- ⇒ La formation continue des diplômes fédéraux

Assure des formations initiales :

- ⇒ De proximité : Avec les Comités Départementaux
- ⇒ Compatibles avec des cursus de collégiens, lycéens, post-bac, professionnels
- ⇒ Ouvertes à des mineurs
- ⇒ Aménagées pour les Sportifs de Haut Niveau

LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

Assure les formations d'État :

- ⇒ La formation initiale du Moniteur Sportif de Natation
- ⇒ BPJEPS AAN en autonomie pour les titulaires d'un BF2
- ⇒ BPJEPS AAN en parcours complet



Est partenaire de l'INFAN FFN pour les formations

- ⇒ BF5, BF5 SHN

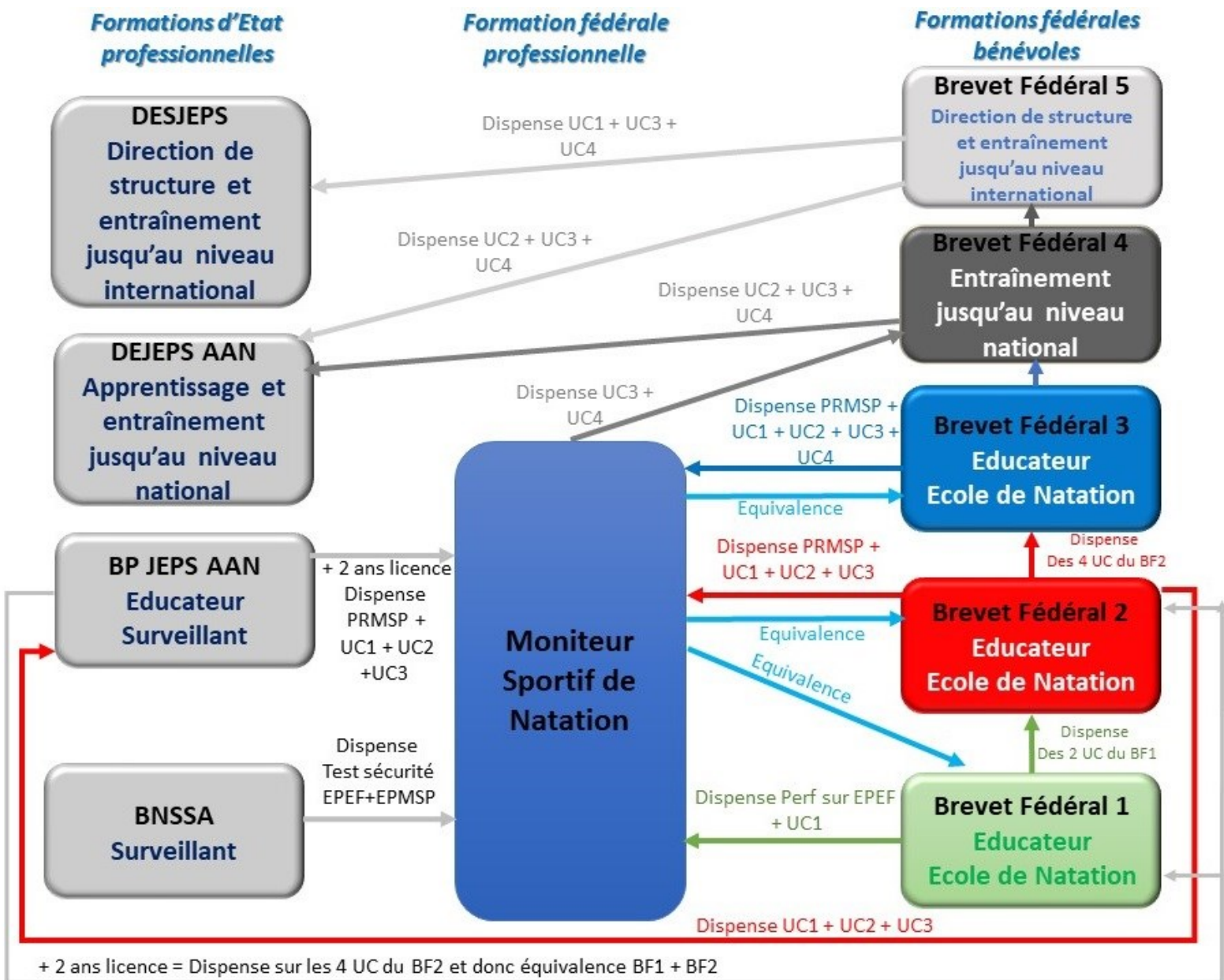
Répond aux demandes des commissions :

- ⇒ Formation continue des entraîneurs : natation course, natation artistique, water-polo
- ⇒ Formation de formateurs à l'aisance aquatique
- ⇒ Formation des évaluateurs ENF
- ⇒ Formation des officiels en natation course, water-polo, plongeon, natation artistique, et eau libre

Assure les formations de secourisme:

- ⇒ Initiale BNSSA + PSE1
- ⇒ Initiale PSC1 + PSS1
- ⇒ Continue PSE1

ORGANISATION DE LA FILIERE FEDERALE ET D'ETAT



LES FORMATIONS FÉDÉRALES : LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

OBJECTIFS DU BF1 ET DU BF2

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Brevet Fédéral 1er degré et/ou du Brevet Fédéral 2ème degré.

Les BF1 et BF2 (au même titre que le BF3) correspondent à une partie du diplôme du Moniteur Sportif de Natation.

Les activités des Brevets fédéraux répondent à deux besoins principaux, liés à l'environnement et aux structures dans lequel intervient son titulaire :

- ⇒ **Encadrer** en sécurité différents groupes au sein de la structure
- ⇒ **S'impliquer** dans la promotion des activités et des services de la structure

Pour y répondre, le Breveté fédéral est amené à développer des activités dans deux domaines différents :

- ⇒ **La mise en œuvre** en sécurité des activités à vocation sportive,
- ⇒ **La participation** au fonctionnement de la structure.

Ils inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi que dans le cadre des valeurs associatives et des objectifs fixés par les instances dirigeantes de la structure.

LES FORMATIONS FÉDÉRALES : LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- ⇒ Être âgé de 15 ans minimum au 31 décembre 2021
- ⇒ Être licencié dans un club de la FFN
- ⇒ Être titulaire du PSC1 ou son équivalent au plus tard pour les pré-requis à la mise en situation pédagogique.

FORMATION EN ALTERNANCE

Volume horaire total Si BF1 et BF2	325 HEURES		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre		165 Heures
	En structure	Volume en club agréé FFN	160 Heures

Volume horaire total Si que BF1	85 HEURES		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre		45 Heures
	En structure	Volume en club agréé FFN	40 Heures

Volume horaire total Si que BF2	240 HEURES		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre		120 Heures
	En structure	Volume en club agréé FFN	120 Heures

LES FORMATIONS FÉDÉRALES : LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

LE CONTENU DE LA FORMATION

Le Brevet Fédéral 1^{er} degré est constitué de 2 Unités Capitalisables (UC) permettant au stagiaire d'être capable (EC) de :

UC Encadrer un groupe en sécurité

UC Contribuer à la gestion des licenciés

Le Brevet Fédéral 2^{ème} degré est constitué de 2 Unités Capitalisables (UC) permettant au stagiaire d'être capable (EC) de :

UC Conduire des apprentissages sportifs

UC Conduire un projet d'action

	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires Alternance
UC Encadrer un groupe en sécurité	30h	30h
UC Contribuer à la gestion des licenciés	15h	10h
UC Conduire des apprentissages sportifs	65h	90h
UC Conduire un projet d'action	55h	30h
Total général	165 heures	160 heures

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

LES CERTIFICATIONS

Epreuves certificatives			
UC	Epreuve	Lieu	Type de l'épreuve
PRMSP	N°1	Centre	Test de sécurité
	N°2	Structure	Séance péda 20min + entretien 20min
UC Encadrer un groupe en sécurité	N°1	Structure	Test de sécurité
	N°2	Structure	Test sauv'nage
	N°3	Structure	Entretien sur les règles de sécurité, les moyens de contrôle de son application ainsi que sur la prévention et l'action à réaliser dans les cas de maltraitance physique ou morale
	N°4	Centre	Dossier portant sur l'organisation et l'encadrement d'un groupe de mineurs lors d'un stage
UC Contribuer à la gestion des licenciés	N°2	Centre	Création d'un support écrit présentant le fonctionnement et les activités de la structure + entretien 20min maximum
	N°2	Structure Ou centre	Sur extranat : Enregistrement d'au moins une licence (10 min maximum)
UC Conduire les apprentissages sportifs	N°1	Structure	Séance pédagogique 30min minimum + entretien 20min maximum
UC Conduire un projet d'action	N°1	Structure Ou centre	Sur extranat : Enregistrement d'une session sauv'nage (10 min maximum)
	N°2	Structure	Création d'un support de communication présentant le projet d'action réalisé
	N°3	Structure	Sur extranat : Enregistrement d'une session sauv'nage (10 min maximum) + enregistrement d'au moins une licence (10 min maximum)
	N°4	Centre	Présentation d'un projet d'action réalisé 15min maximum + entretien 20min maximum

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

METHODES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ET par le tuteur lors des séquences en alternance

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour candidater à la formation BF1 et/ou BF2 de l'ERFAN Ile-de-France, les candidats devront remplir le dossier.

Pour être considéré recevable, **le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le vendredi 8 octobre 2021.**

A l'issue de la validation de son inscription, le candidat bénéficie d'un positionnement s'il le demande

LES FORMATIONS FÉDÉRALES : LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

DATES ET LIEUX

Dates

Dates extrêmes de la formation: du 16/10/2021 à juin 2022

Horaires: En fonction de l'emploi du temps

Lieux

⇒ Secteur Nord : CD75 et CD95

163 Boulevard Mortier 75020 Paris

⇒ Secteur Sud: CD91

Piscine Pierre de Coubertin, 10 avenue du Noyer Lambert 91300

Massy

⇒ Formation limitée à 15 stagiaires par groupe

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

INDICATEURS DE RESULTATS

BF1

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite					Taux d'abandon	Taux de poursuite
		Global	UC1	UC2	UC3	UC4		
Session N-3	31	100	100	100	100	100	0	39
Session N-2	29	100	100	100	100	100	0	31
Session N-1	22	90	90	90	90	90	5	

BF2

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite					Taux d'abandon	Taux de poursuite
		Global	UC1	UC2	UC3	UC		
Session N-3	14	100	100	100	100	100	14	71
Session N-2	8	88	88	88	88	88	0	50
Session N-1	10	90	90	90	90	90	0	

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

TARIFS

<u>Statut du stagiaire</u>	Coût total de la formation	Détails de la tarification	
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais de dossier
BF1 + BF2 Parcours complet Dans un club 100% licence	2100€	2080 €	20 €
BF1 + BF2 Parcours complet Dans un club non 100% licence	2350€	2330 €	20 €
BF2 Parcours complet Dans un club 100% licence	1600€	1580 €	20 €
BF2 Parcours complet Dans un club non 100% licence	1800€	1780 €	20 €
BF1 Parcours complet Dans un club 100% licence	700€	680 €	20 €
BF1 Parcours complet Dans un club non 100% licence	900€	880 €	20 €

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

LES FORMATIONS FÉDÉRALES : LES BREVETS FÉDÉRAUX 1 ET 2

Règlement général du BF1 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2568.pdf>

Règlement général du BF2 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2574.pdf>

BF1 2020-2021 AVEC LES CD75 ET CD91

Fiche complète des BF1/BF2 et dossier d'inscription :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5851.pdf>

Procédures et dossiers de demande d'équivalence du BF1 et BF2 :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5857.pdf>

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5859.pdf>

Procédure et dossier de demande de VAE du BF1 et BF2 (partie 1) :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5865.pdf>

Dossier de demande de VAE du BF1 et BF2 (partie 2) :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5861.pdf>

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

OBJECTIFS DU BF4

Le titulaire du BF4 intervient au sein d'un club de la FFN. Il est chargé de l'entraînement d'une population de sportifs évoluant dans un système compétitif n'ayant pas encore atteint le plus haut niveau national senior.

Il a pour principales missions:

- ⇒ **Participer** à la conception du plan de développement du club
- ⇒ **Coordonner** la mise en œuvre du projet sportif
- ⇒ **Concevoir** un programme d'entraînement nécessaire pour évoluer au niveau de pratique national Jeunes
- ⇒ **Conduire** une action, du perfectionnement à l'entraînement dans le cadre d'une pratique compétitive de niveau national Jeunes ayant pour objectif d'accéder à un niveau de pratique national
- ⇒ **Conduire** une action de formation
- ⇒ **S'impliquer** dans le fonctionnement du club
- ⇒ **Assurer** la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à la formation BF4 il faut :

- ⇒ **Avoir 18 ans minimum au 31 décembre 2021 et être licencié FFN**
- ⇒ **Être titulaire à minima du PSC1 et du Sauv'nage**
- ⇒ **Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50mètres**
- ⇒ **Être titulaire des titres d'évaluateurs ENF1—ENF2—ENF3**
- ⇒ **Être titulaire du BF3, ou BEESAN, ou BEES 1 natation, ou du MSN, ou de la licence STAPS entraînement natation, ou titre/diplôme d'enseignant**

FORMATION EN ALTERNANCE DE 454H

- ⇒ **137 Heures** en centre de formation
- ⇒ **185 Heures** en club (dont 35h dans une structure label formateur au minimum ou CAF)
- ⇒ **82 Heures** de Travail personnel individuel
- ⇒ **40 Heures** d'accompagnement en déplacement

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation BF4 est composée de **4 UC** à savoir :

- ⇒ **UC1** Être capable de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- ⇒ **UC2** Être capable d'encadrer en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation et de citoyenneté en vue d'une pratique compétitive pour des jeunes de niveau national
- ⇒ **UC3** Être capable de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- ⇒ **UC4** Être capable de coordonner la mise en œuvre du projet sportif de sa discipline

LES CERTIFICATIONS

- ⇒ **Épreuve 1 validant UC 1** : Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club
- ⇒ **Épreuve 2 validant UC 2** : Epreuve pédagogique avec entretien
- ⇒ **Épreuve 3 validant UC 3** : Test de sécurité
- ⇒ **Épreuve 4 validant UC 4** : Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet sportif de la natation course au sein du club

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

METHODES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ET par le tuteur lors des séquences en alternance

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour candidater à la formation BF4 de l'ERFAN Ile-de-France, les candidats devront remplir le dossier.

Pour être considéré recevable, **le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le vendredi 1er octobre 2021.**

A l'issue de la validation de son inscription, le candidat bénéficie d'un positionnement s'il le demande

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

DATES ET LIEUX

Dates

Dates extrêmes de la formation: du 09/10/2021 à juin 2022

Horaires: En fonction de l'emploi du temps

Lieux

- ⇒ ERFAN 163 Boulevard Mortier 75020 Paris
- ⇒ Formation limitée à 15 stagiaires par groupe

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

INDICATEURS DE RESULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite					Taux d'abandon
		Global	UC1	UC2	UC3	UC4	
Session N-2	8	88	100	88	100	100	0
Session N-1	7	100	100	100	100	100	0

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

TARIFS

Frais de dossier : 20 €

Frais pédagogiques :

Parcours complet = 2380 € (ou 2680 € si le club n'était pas 100% licence en 2020/2021)

Pour les MSN = 1980 € (ou 2280 € si le club n'était pas 100% licence en 2020/2021)

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 4

Règlement général du BF4 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5353.pdf>

BF4 Natation Course 2021-2022 AVEC l'ERFAN

Fiche complète BF4 et dossier d'inscription :

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5853.pdf>

Procédure et dossier de demande d'équivalence du BF4 :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5863.pdf>

Procédure et dossier de demande de VAE du BF4 (partie 1) :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5867.pdf>

Dossier de demande de VAE du BF4 (partie 2) :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5869.pdf>

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL EDUCATEUR

NAGEZ FORME SANTE

OBJECTIFS DU BF EDUCATEUR NFS

Le Breveté fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé intervient auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins et encadre en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Il a pour principales missions :

- ⇒ **concevoir** un projet pédagogique, une séance de natation adaptée
- ⇒ **encadrer** tout public dans le cadre d'une natation adaptée
- ⇒ **évaluer** les bénéfices du programme de natation adaptée
- ⇒ **participer** à l'éducation du pratiquant,
- ⇒ **s'intégrer** dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soins,
- ⇒ **participer** au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel,
- ⇒ **assurer** la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun.

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL EDUCATEUR

NAGEZ FORME SANTE

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- ⇒ Avoir 18 ans minimum au 31 décembre 2021
- ⇒ Être licencié à la Fédération Française de Natation
- ⇒ Être titulaire à minima du PSE 1 ou son équivalent à jour de la formation continue
- ⇒ Être capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres
- ⇒ Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, à jour de la formation continue.

FORMATION DE 68H

- ⇒ **68 Heures** en centre de formation

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL EDUCATEUR

NAGEZ FORME SANTE

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation BF éducateur NFS est composée de **3 UC** à savoir :

- ⇒ **UC1** Être capable de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
- ⇒ **UC2** Être capable de maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités
- ⇒ **UC3** Être capable de maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

LES CERTIFICATIONS

- ⇒ **Épreuve 1 validant UC 1 et UC 3:** Epreuve orale avec pour support le dossier « projet NFS » du stagiaire
- ⇒ **Épreuve 2 validant UC 2 :** Epreuve écrite (QCM), épreuve orale sur un cas concret tiré au sort , test de sécurité

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL EDUCATEUR

NAGEZ FORME SANTE

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour candidater à la formation BF éducateur Nagez Forme Santé de l'ERFAN Ile-de-France, les candidats devront remplir le dossier.

Pour être considéré recevable, **le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le vendredi 26 mars 2021.**

A l'issue de la validation de son inscription, le candidat bénéficie d'un positionnement s'il le demande

DATES ET LIEUX

Dates

Dates extrêmes de la formation:

Horaires: En fonction de l'emploi du temps

Lieu

⇒ ERFAN : 163 Boulevard Mortier 75020 Paris

⇒ Formation limitée à 15 stagiaires

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

LES FORMATIONS FÉDÉRALES : LE BREVET FÉDÉRAL EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

INDICATEURS DE RESULTATS

Première formation mise en place en 2020/2021

TARIFS

Frais de dossier : 20 €

Frais pédagogiques : 1200 € (ou 1400 € si le club n'était pas 100% licence en 2020/2021)

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

BF EDUCATEUR NFS 2021-2022 AVEC L'ERFAN

Fiche complète BF NFS et dossier d'inscription :

Dossier disponible courant septembre

Procédure et dossier de demande de VAE (partie 1) :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5867.pdf>

Dossier de demande de VAE (partie 2) :

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5869.pdf>

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE : LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

OBJECTIFS DU MSN

- ⇒ Le MSN c'est une certification professionnelle créée par la Fédération Française de Natation
- ⇒ Le MSN permet d'être embauché et rémunéré en toute légalité
- ⇒ Le MSN encadre l'École de Natation et entraîne tous les groupes jusqu'au niveau régional tout en assurant la sécurité des pratiquants
- ⇒ Le MSN bénéficie de passerelles vers les diplômes fédéraux et/ou d'État jeunesse et sport

FORMATION EN ALTERNANCE DE 530H

La formation MSN se déroule en plusieurs parties, avec une approche théorique en centre et une approche pratique en club, se décomposant ainsi :

- ⇒ **260 heures** pédagogiques en centre avec les formateurs
- ⇒ **270 heures** d'alternance au sein d'un club disposant de groupes allant de l'École de Natation à une pratique compétitive de niveau régional minimum

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

LES CONDITIONS D'ACCES

Pour accéder à la formation MSN il faut :

- ⇒ Avoir 17 ans minimum et être licencié à la FFN,
- ⇒ Être titulaire au minimum du Diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1), à jour de sa formation continue,
- ⇒ Présenter un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 datant de moins de 3 mois
- ⇒ Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- ⇒ **Avoir réalisé une performance** (voir page suivante) permettant de justifier d'une pratique de **niveau régional** dans la discipline choisie pour la formation **ou être titulaire du Brevet Fédéral 1er Degré (BF1)** de la FFN à jour de la formation continue, **ou fournir un justificatif permettant d'attester de deux années de licence non consécutives** issues d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelque soit la discipline au sein de la fédération
- ⇒ Il existe des passerelles pour les titulaires de brevets fédéraux et/ou brevets professionnels souhaitant accéder à la formation.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

LES CRITÈRES DE PERFORMANCE REQUIS

- ⇒ **EN NATATION COURSE/EAU LIBRE** : Remplir les critères de sélection de la grille de performance de niveau régional, soit sur une compétition officielle FFN, soit le jour des tests de sélection du MSN

DAMES	ÉPREUVE	MESSIEURS
32.00	50 NL	28.00
1:09.50	100 NL	1:01.50
2:31.50	200 NL	2:16.50
5:17.00	400 NL	4:50.00
10:53.00	800 NL	10:03.50
20:58.50	1500 NL	19:08.50
37:00	50 Dos	32.50
1:19.00	100 Dos	1:10.00

DAMES	ÉPREUVE	MESSIEURS
2:49.50	200 Dos	2:33.00
40.50	50 Brasse	35.50
1:28.50	100 Brasse	1:18.00
3:09.50	200 Brasse	2:48.50
34.00	50 Pap	30.50
1:16.50	100 Pap	1:08.00
2:48.50	200 Pap	2:31.00
2:53.00	200 4Nages	2:34.50
6:05.00	400 4Nages	5:29.00

- ⇒ **EN WATER-POLO** : Avoir participé à un championnat de France jeune (U15, U17), N3, N2 ou N1 en ayant participé à 8 matchs minimum au cours de la saison
- ⇒ **EN NATATION ARTISTIQUE** : Avoir participé aux championnats régionaux au minimum.
- ⇒ **EN PLONGEON** : Avoir participé à un championnat régional de plongeon (présence de 2 clubs minimum). Avoir réalisé à ce championnat une série de plongeurs à partir d'un tremplin de 1mètre et/ou 3mètres et/ou d'une plateforme de 5mètres, 7,5mètres, 10mètres, composée de figures exécutées dans au moins 3 sens de rotation différents.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation MSN est composée de **5 UC** à savoir :

- ⇒ **UC1** Être capable d'encadrer un groupe en sécurité
- ⇒ **UC2** Être capable de conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives
- ⇒ **UC3** Être capable de s'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial
- ⇒ **UC4** Être capable de s'impliquer dans la formation des cadres au sein du club
- ⇒ **UC5** Être capable d'entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional

Epreuves certificatives			
UC	Epreuve	Lieu	Type de l'épreuve
UC1	N°1	Structure	Test de sécurité
	N°2	Structure	Test ENF3 (100 4N sans temps pour NC)
	N°3	Structure	Entretien sur les règles de sécurité, les moyens de contrôle de leur application ainsi que sur la prévention et l'action à réaliser dans les cas de maltraitance physique ou morale
	N°4	Centre	Rapport de stage à partir d'un stage (accompagnement d'un groupe) réalisé auprès des sportifs de la structure
UC2	N°1	Structure	Séance péda (tirage au sort niveau du groupe EN) 30min minimum + entretien 20min maximum
UC3	N°1	Structure	Création d'un support de communication sur le fonctionnement et les activités du club + entretien 15 min maximum
	N°2	Structure	Sur extranat : Enregistrement d'une session sauv'nage (15 min maximum) + enregistrement d'au moins une licence (15 min maximum)
	N°3	Centre	Présentation d'un projet d'action réalisé 15min maximum + entretien 20min maximum
UC4	N°1	Centre	Entretien 20min maximum portant sur l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire au sein d'un club
UC5	N°1	Structure	Séance entraînement 45min minimum + entretien 30min maximum

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

METHODES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ET par le tuteur lors des séquences en alternance

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour candidater à la formation MSN de l'ERFAN Ile-de-France, les candidats devront remplir le dossier.

Pour être considéré recevable, **le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le vendredi 24 septembre 2021.**

A l'issue de la validation de son inscription, le candidat bénéficie d'un positionnement

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE : LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

DATES ET LIEUX

Dates

Dates extrêmes de la formation: du 10/10/2021 à juin 2022

Horaires: En fonction de l'emploi du temps

Lieux

⇒ ERFAN 163 Boulevard Mortier 75020 Paris

⇒ Formation limitée à 20 stagiaires en parcours complet

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

INDICATEURS DE RESULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite						Taux d'abandon	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle
		Global	UC1	UC2	UC3	UC4	UC5			
Session N-4	21	100	100	100	100	100	0	2	100	
Session N-3	24	100	100	100	100	100	8	37	100	
Session N-2	24	91	100	91	100	100	8	20	100	
Session N-1	21	90	100	100	90	100	90	8		

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE : LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

TARIFS

Frais de dossier : 20 €

Frais pédagogiques :

Parcours complet = 2680 € (ou 3080 € si le club n'était pas 100% licence en 2019/2020)

Formation ouverte à l'apprentissage

Contrat d'apprentissage possible

Formation prise en charge

+ salaire mensuel

+ aide pour l'employeur

Information sur la mise en place d'un contrat d'apprentissage

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5885.pdf>

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE : LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

DISPENSES

- ⇒ Les titulaires du BF1 FFN à jour de la formation continue sont dispensés de l'UC1 du MSN.
- ⇒ Les titulaires du BF2 ou BPJEPS AAN avec expérience d'encadrement de 2 ans dans un club FFN peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC2 et UC3 du MSN.

MSN 2021-2022 AVEC L'ERFAN

Fiche complète du MSN et inscription :

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5855.pdf>

Dossier d'inscription informatique obligatoire :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4475.zip>

Dossier de demande de VAE ou d'équivalence du MSN :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4475.zip>

Dossier de demande d'équivalence BF3 pour les titulaires du MSN :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2583.pdf>

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

OBJECTIFS DU BPJEPS AAN

Les modes d'intervention que le titulaire du BPJEPS AAN développe en autonomie s'inscrivent dans le domaine des activités aquatiques et de la natation, dans une logique de travail individuelle et/ou collective pour :

- ⇒ **Concevoir** un projet pédagogique ;
- ⇒ **Conduire** des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignements des nages codifiées;
- ⇒ **Organiser** la sécurité des activités aquatiques;
- ⇒ **Assurer** la sécurité d'un lieu de pratique;
- ⇒ **Assurer** la sécurité des pratiquants dont il a la charge;
- ⇒ **Assurer** la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau;
- ⇒ **Gérer** un poste de secours;
- ⇒ **Participer** au fonctionnement de la structure;

FORMATION EN ALTERNANCE DE 167H

- ⇒ **77 heures** pédagogiques en centre avec les formateurs
- ⇒ **90 heures** d'alternance au sein d'un établissement aquatique (possibilité de faire certaines heures en club FFN en fonction des activités).

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

LES CONDITIONS D'ACCES

- ⇒ Être licencié dans un club FFN
- ⇒ Être titulaire du BF2 FFN à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire du PSE1 à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire du BNSSA à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire d'un « Pass'compétition »

LE CONTENU DE L'UC4 PROPOSÉE PAR L'ERFAN IDF

- ⇒ **UC4** : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champs des activités aquatiques et de la natation.

LES CERTIFICATIONS

- ⇒ **Épreuve 1** : Démonstration d'aisance aquatique. Le candidat réalise un 100 mètres dans les 4 nages enchaînés avec départ plongé et en moins de 1 minute et 50 secondes
- ⇒ **Épreuve 2** : Mise en situation complète d'une action de secours
- ⇒ **Épreuve 3** : Écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

METHODES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ET par le tuteur lors des séquences en alternance

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour candidater à la formation UC4 BPJEPS AAN de l'ERFAN Ile-de-France, les candidats devront remplir le dossier.

Pour être considéré recevable, **le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le mercredi 3 novembre 2021.**

A l'issue de la validation de son inscription, le candidat bénéficie d'un positionnement

JEUNESSE ET SPORT : L'UC4 DU BPJEPS AAN

DATES ET LIEUX

Dates

Dates extrêmes de la formation: du 04/12/2021 à juin 2022

Horaires: En fonction de l'emploi du temps

Lieux

- ⇒ ERFAN 163 Boulevard Mortier 75020 Paris
- ⇒ Formation limitée à 20 stagiaires par groupe

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

INDICATEURS DE RESULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite	Taux d'abandon	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle
		UC4			
Session N-3	4	100	0	0	100
Session N-2	18	89	5	17	100
Session N-1	9	100	0		100

JEUNESSE ET SPORT : L'UC4 DU BPJEPS AAN

TARIFS

Frais de dossier : 70 €

Frais pédagogiques : 1500 €

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

UC4 du BPJEPS AAN 2021-2022 AVEC L'ERFAN

Fiche complète et inscription :

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5879.pdf>

JEUNESSE ET SPORT :

BPJEPS AAN COMPLET

OBJECTIFS DU BPJEPS AAN

Les modes d'intervention que le titulaire du BPJEPS AAN développe en autonomie s'inscrivent dans le domaine des activités aquatiques et de la natation, dans une logique de travail individuelle et/ou collective pour :

- ⇒ **Concevoir** un projet pédagogique ;
- ⇒ **Conduire** des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignements des nages codifiées;
- ⇒ **Organiser** la sécurité des activités aquatiques;
- ⇒ **Assurer** la sécurité d'un lieu de pratique;
- ⇒ **Assurer** la sécurité des pratiquants dont il a la charge;
- ⇒ **Assurer** la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau;
- ⇒ **Gérer** un poste de secours;
- ⇒ **Participer** au fonctionnement de la structure;

FORMATION EN ALTERNANCE DE 1150H

- ⇒ **600 heures** pédagogiques en centre avec les formateurs
- ⇒ **550 heures** d'alternance au sein d'un établissement aquatique (possibilité de faire certaines heures en club FFN en fonction des activités).

JEUNESSE ET SPORT :

BPJEPS AAN COMPLET

LES CONDITIONS D'ACCES

- ⇒ Être titulaire du PSE1 à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire du BNSSA à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire du certificat médical de non contre-indication
- ⇒ Avoir satisfait aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) qui peuvent être validés de plusieurs façons :
 - * Effectuer un 800m nage libre (en moins de 16 minutes) lors d'une compétition de la Fédération Française de Natation (FFN) avant le premier jour de formation.
 - * Pour les licenciés FFN, posséder un Pass' compétition de l'École de Natation Française.
 - * Faire valider son 800m Nage libre (en moins de 16 min) par un organisme indépendant, l'ARFA, qui propose des sessions de test L'inscription s'effectue sur leur site :
<http://tepenligne.arfa-idf.asso.fr/>

JEUNESSE ET SPORT :

BPJEPS AAN COMPLET

LE CONTENU DU BPJEPS AAN

- ⇒ **UC1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- ⇒ **UC2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- ⇒ **UC3** : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- ⇒ **UC4** : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champs des activités aquatiques et de la natation.

LES CERTIFICATIONS

- ⇒ **UC1 et UC2** : Oral avec comme support un dossier explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités aquatiques et de natation.
- ⇒ **UC3** : Epreuve pédagogique avec entretien
- ⇒ **UC4 Épreuve 1** : Démonstration d'aisance aquatique. Le candidat réalise un 100 mètres dans les 4 nages enchaînés avec départ plongé et en moins de 1 minute et 50 secondes
- ⇒ **UC4 Épreuve 2** : Mise en situation complète d'une action de secours
- ⇒ **UC4 Épreuve 3** : Écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la règlementation des activités aquatiques et de la natation

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

METHODES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ET par le tuteur lors des séquences en alternance

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour candidater à la formation BPJEPS AAN de l'ERFAN Ile-de-France, les candidats devront remplir le dossier.

Pour être considéré recevable, **le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le 31 juillet 2021**

A l'issue de la validation de son inscription, le candidat bénéficie d'un positionnement

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

DATES ET LIEUX

Dates

Dates extrêmes de la formation: du 01/09/2020 à juin 2022

Horaires: En fonction de l'emploi du temps

Lieux

- ⇒ Complexe de l'Agora, Allée de l'Agora 91000 Évry-Courcouronnes
- ⇒ Formation limitée à 20 stagiaires par groupe

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

INDICATEURS DE RESULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite					Taux d'abandon	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle
		Global	UC1	UC2	UC3	UC4			
Session N-3									
Session N-2									
Session N-1	9	100	100	100	100	100	0	100	

JEUNESSE ET SPORT : L'UC4 DU BPJEPS AAN

TARIFS

Frais de dossier : 70 €

Frais pédagogiques : 7000 €

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

**BPJEPS AAN 2021/2022 AVEC L'ERFAN
SUR LE TERRITOIRE GRAND PARIS SUD**

Fiche complète et inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5547.pdf>

LES FORMATIONS CONTINUES

Pour la saison 2021/2022 l'ERFAN Ile-de-France proposera des formations continues pour les éducateurs et les entraîneurs.

Ces formations pourront servir à valider la partie pédagogique dans le cadre de la réactualisation des brevets fédéraux.

Dates prévues:

- **Plusieurs mardi dans la saison (calendrier à venir)**

LES FORMATIONS DES DIRIGEANTS

Formation des dirigeants et directeurs techniques:

Calendrier à venir

LES FORMATIONS ENF1, ENF2 ET ENF3

- ⇒ **Le but de la formation des Évaluateurs ENF est de présenter le dispositif, la philosophie et d'établir une cohérence entre les acteurs de toutes les fédérations.**
- ⇒ **L'évaluation de « L'ENF1 - Sauv'nage » et de « L'ENF2 - Pass'sports de l'eau » est réservée aux « éducateurs » et aux « enseignants ».**
- ⇒ **Le test « ENF3 Pass'compétition » concerne l'entrée en compétition avec notamment ses aspects règlementaires. Les officiels intègrent le dispositif comme « évaluateur ». A ce niveau ce sont les compétences et l'aptitude à observer dans un cadre défini qui sont sollicitées.**
- ⇒ **Pour obtenir leur qualification, les Évaluateurs ENF et les Assistants Évaluateurs ENF ont obligatoirement suivi les formations correspondantes. Les candidats doivent être licenciés à la FFN ou à une des Fédérations du CIAA (Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques) .**

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES

- ⇒ **Les sessions de formations ENF1, ENF2, ENF3 font l'objet de formations distinctes**
- ⇒ **Hormis les officiels, les candidats aux qualifications ENF2 et ENF3 doivent posséder la qualification sous-jacente et avoir participé à deux sessions de passage de tests ENF au moins pour postuler**
- ⇒ **Les officiels évaluateurs ENF3 ne peuvent évaluer que l'ENF3 - Pass'compétition de la discipline concernée par leur certification ENF3**

LA FORMATION

⇒ Le profil des candidats :

- **Assistants Évaluateurs** : Toute personne licenciée à la FFN, âgée d'au moins 14 ans, sans qualification minimum requise
- **Évaluateurs ENF1 et ENF2** : Les licenciés, majeurs, titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (BF1 pour l'ENF1, BF2 pour l'ENF2) ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.
- **Évaluateurs ENF3** : Les licenciés, majeurs, titulaires du Brevet Fédéral 3 ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.

Les officiels A de natation course pour l'ENF3 NC ; Les officiels A water-polo pour l'ENF3 WP ; Les officiels D de natation synchronisée pour l'ENF3 NA ; Les officiels pour les autres disciplines

⇒ La durée de la formation :

Les formations se déroulent en 3 heures d'enseignement maximum par niveau

⇒ Le contenu de la formation :

- Présentation générale de l'École de Natation Française : concept, philosophie, démarche
- Étude des tests et des grilles d'évaluation
- Modalités d'organisation d'une session de passage de tests
- Modalités administratives
- Présentation des supports pédagogiques

Planning des formations ENF

LA FORMATION DES OFFICIELS

L'ERFAN IDF ASSURE LA FORMATION DES OFFICIELS :

⇒ En natation artistique :

- Les Jeunes officiels ; Les officiels D, C et B

⇒ En natation course :

- Les officiels A et B (organisés par les Comités Départementaux)

⇒ En water-polo :

- Les officiels A et B

LES FORMATIONS DE SECOURISME

L'ERFAN IDF ASSURE EN PARTENARIAT AVEC LA FFSS :

⇒ Formation initiale PSE1 + BNSSA (54h)

- Missions

Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade. **Surveiller** la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite. **Intervenir** rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

- Public concerné

Toutes les personnes, âgées d'au moins 17 ans, licenciées FFN, se destinant à la surveillance d'une baignade

- Programme

THÉORIE ET RÉGLEMENTATION : Surveillance et responsabilités, les lieux de surveillance, la réglementation nautique, la prévention des noyades, l'organisation des secours, le vent et la mer.

TECHNIQUES DE SAUVETAGE AQUATIQUE : Approche du noyé, prise de la victime au fond de l'eau, remontée à la surface, maintien de la victime, remorquage, sortie de l'eau, parades aux prises du noyé.

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1 : La formation PSE1 est incluse dans la formation initiale du BNSSA. Durée : 35h

LES FORMATIONS DE SECOURISME

- **Examen du BNSSA**

Epreuve N°1 : parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres en moins de 2 min 40.

Epreuve N°2 : 250m de sauvetage avec palmes, masque et tuba en moins de 4 min 20.

Epreuve N°3 : secours à une personne en milieu aquatique.

Epreuve N°4 : Questionnaire à choix multiple d'une durée maximale de 45 minutes.

- **Modalités pédagogiques :**

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique, se déroulant en présentiel en salle ou au bord du bassin.

Le programme est adapté en fonction de la disponibilité du bassin.

Cette formation, théorique et pratique, est effectuée à partir d'entraînements aquatiques, de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et techniques, et de mise en situation d'accidents simulés.

Le matériel pédagogique nécessaire au sauvetage et secourisme est disponible durant l'ensemble de la formation.

- **Modalités d'admission:**

Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ER-FAN complet avec toutes les pièces demandées. Il n'y a pas de positionnement.

LES FORMATIONS DE SECOURISME

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

INDICATEURS DE RESULTATS

Saison	Nombre d'apprenants	Taux de réussite
		Global
2017/2018 N-3	18	72
2018/2019 N-2	48	90
2019/2020 N-1	54	81

TARIFS

Frais pédagogiques : 590 €

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

BNSSA 2021-2022 AVEC L'ERFAN

1ère semaine des vacances de la toussaint

(du lundi 25 au samedi 30 octobre 2021)

À Montreuil (21 Rue du Colonel Raynal 93100 Montreuil)

FICHE COMPLETE ET INSCRIPTION

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5889.pdf>

LES FORMATIONS DE SECOURISME

⇒ Formation initiale PSC1 + PSS1

- PSC1—Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Objectif : **Initier aux gestes qui sauvent**

- PSS1—Prévention et Secours du Sport de niveau 1

Objectifs : **Former aux principaux accidents de la vie sportive, apprendre les gestes de premiers secours, la traumatologie, la prise en charge adaptée de l'accident du sport.**

Calendrier à venir

LES FORMATIONS DE SECOURISME

⇒ Formation continue PSE1

- L'objectif est de maintenir les acquis du PSE1 (Premiers secours en Equipe de niveau 1).

Formation qui permet de mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles re-formes afin d'adapter ses conduites à tenir.

- Public concerné: Être titulaire du PSE1 (ou de tout autre diplôme équivalent).

- Programme

Le maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques

L'actualisation et le perfectionnement des connaissances

L'acquisition de nouvelles techniques

Son contenu est variable en fonction des années

- Modalités d'évaluation: La décision de certification est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal.
- Modalités d'admission: Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées avant le vendredi 11 décembre 2020. Il n'y a pas de positionnement.

LES FORMATIONS DE SECOURISME

- **Modalités pédagogiques**

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique, se déroulant en présentiel en salle.

Cette formation, théorique et pratique, est effectuée à partir d'apport théorique, de démonstrations des gestes et techniques, et de mise en situation d'accidents simulés.

DATE ET LIEU

- ⇒ **Dimanche 2 janvier 2022 de 9h à 17h**
- ⇒ **Lieu à déterminer**
- ⇒ **Formation limitée à 20 stagiaires par groupe**

SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

TARIFS

Frais pédagogiques : 100 €

CONTACT

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

Dossier d'inscription pour la formation du samedi 2 janvier 2022:

Dossier disponible courant novembre

PROGRAMME DE L'ERFAN

ILE-DE-FRANCE

Programme complet détaillé :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5641.pdf>

LES FINANCEURS DES FORMATIONS

**Organismes à contacter en fonction
de la situation du stagiaire**

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION



pôle **emploi**

**MON
COMPTE
FORMATION**

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent faire une demande d'aménagement de formation

Formulaire pour les formations fédérales :

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5753.pdf>

Formulaire pour les formations d'Etat :

<https://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5751.pdf>

Pour toute demande de renseignement

01-40-31-19-29/52

erfan@lif-natation.fr

CONTACT DE L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

ERFAN Ile-de-France

163 Bld Mortier 75020 PARIS
01-40-31-19-29/52

Courriel : erfan@lif-natation.fr



Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**